

Le Marché comme conquête sociale, les enjeux du marché dans les stratégies de survie des familles de l'Europe préindustrielle

Laurence Fontaine

**Electronic version**

URL: <http://journals.openedition.org/factsreports/1204>

ISSN: 1867-8521

Publisher

Institut Veolia

Electronic reference

Laurence Fontaine, « Le Marché comme conquête sociale, les enjeux du marché dans les stratégies de survie des familles de l'Europe préindustrielle », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 4 | 2012, Online since 31 January 2012, connection on 03 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/factsreports/1204>

Le Marché comme conquête sociale, les enjeux du marché dans les stratégies de survie des familles de l'Europe préindustrielle

Laurence Fontaine

EHESS

Résumé. Après avoir souligné que la pauvreté est un risque qui concernait 70 à 80% de la population de l'Europe préindustrielle, l'article met en évidence le rôle du marché dans les stratégies de survie des familles. Il s'attache ensuite à la finance informelle qui fournit les capitaux nécessaires à l'entrée dans le marché et montre que le petit peuple, et les femmes en particulier, en sont des acteurs autant comme prêteurs, qu'emprunteurs que comme intermédiaires. Il montre ensuite que si le statut juridique et les rôles imposés aux femmes leur ferment quantité d'activités, le marché leur a donné un moyen légal de conquérir des espaces de liberté. Enfin, il met en évidence la progressive exclusion, à partir du XVIII^e siècle, des plus pauvres de la plupart des marchés auxquels ils avaient traditionnellement accès.

Mots clés. Stratégies de survie, Europe préindustrielle, femmes, finance informelle, exclusion du marché.

Quand Beaumarchais fait dire à Figaro qu'il lui a fallu pour survivre «déployer plus de science et de calculs [...] qu'on en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes», il parle de l'expérience quotidienne de la grande majorité de ses contemporains car, dans l'Europe préindustrielle, la pauvreté faisait partie de l'horizon de tous ceux qui n'avaient que leurs bras pour vivre et qui étaient à la merci des mauvaises récoltes, du chômage et de la maladie. Ils représenteraient 70 à 80% des habitants.

C'est dire qu'avant d'être un état, la pauvreté est un risque et que n'y point tomber est un travail constant, d'autant que la bienfaisance n'est jamais suffisante à elle toute seule dans la plupart des cas pour faire vivre les familles. A côté des événements conjoncturels (crises économiques, guerres, maladies ou catastrophes naturelles), les familles devaient affronter des moments de fragilité structurelle comme les phases du cycle de vie dont les séquences diffèrent selon les sexes, les trajectoires de vie, les communautés et les secteurs économiques. Les garçons, par exemple, sont plus nombreux parmi les pauvres entre 5 et 14 ans que les filles du même âge mais passé 20 ans, ce sont les femmes qui dépassent largement les hommes et les plus de 60 ans sont de loin le groupe proportionnellement le plus représenté. Ces différences montrent l'importance de l'économie familiale, les travailleurs gagnant en général assez pour vivre eux-mêmes mais ne pouvant assumer avec leur salaire beaucoup d'autres personnes: que la femme ne puisse pas – ou plus – travailler, que des enfants naissent et l'équilibre ressources/capacités alimentaires est alors rompu.

1 Le marché dans les stratégies de survie

Pour se prémunir contre les crises, la polyactivité est partout la première des stratégies. Dans le détail, celles que les hommes et les femmes mettent en œuvre sont d'une infinie variété. On peut toutefois les regrouper en trois grands ensembles qui relèvent de la construction et de l'entretien de filets sociaux, de la diversification des sources de revenus et de l'épargne; chacun étant modulé en fonction des capacités juridiques, du lieu d'habitation et de la configuration familiale.

Dans l'Europe des siècles passés, les habitants des villes et des campagnes essayent tous de multiplier les sources de revenus. En ville, les habitants cherchent à travailler dans l'artisanat à domicile, les services ici et là, le marché avec la vente ou la revente de petits produits et la famille sait jouer sur le formel et l'informel pour diversifier les clientèles, les espaces et les possibles rentrées d'argent. Ceux qui le peuvent sous louent ou accueillent d'autres pauvres pour diminuer leur loyer ou acquérir quelques fonds supplémentaires et tous profitent de l'abondance de travail occasionnel qu'apporte la ville. Dans les campagnes, l'industrie à domicile, le service et la production agricole sont les pôles grâce auxquels les familles divisent les risques.

Grâce à plusieurs inventaires après-décès de la seconde moitié du XVIII^e siècle, on peut suivre comment une famille d'artisan d'une petite ville allemande arrive à multiplier les sources de revenus et à en jouer en fonction des crises: à côté du tissage qui occupe toute la famille, le père élève des pigeons puis des canaris quand la bourgeoisie urbaine s'en

entente qu'il va périodiquement vendre à la grande ville. A cette entrée dans le marché du luxe, il n'hésite pas à ajouter, dès qu'elle est possible, la location d'une chambre, voire d'un lit, dans la maison familiale. Enfin, il garde un pied dans la culture et loue des petites terres à la ville qu'il cultive pour la consommation familiale. Cet exemple illustre la palette que chaque famille cherchait à utiliser et met aussi en relief l'utilisation du marché comme ressource importante dans les stratégies de survie. Il peut d'ailleurs seul fonder des stratégies d'avancement. De fait, les habitants de l'Europe ancienne y entraient très facilement autant comme vendeurs que comme acheteurs.

Regarder où et comment les individus réussissent à entrer dans le marché met en lumière deux facteurs essentiels : la capacité d'accéder à du capital et l'existence d'interdits culturels ou politiques qui brident les initiatives. Or, la possibilité de se créer un capital de départ, si modeste soit-il, par l'emprunt ou la mise en commun des ressources, nécessite de pouvoir accéder à un surplus à travers le travail salarié, des réseaux sociaux ou déjà d'une entrée dans le marché. Dans l'ancienne Europe, nombre de familles ont mis en commun dots et héritages pour démarrer une petite affaire. La localisation est également importante car les familles qui vivent dans la proximité d'une ville rencontrent plus d'opportunités économiques que celles qui vivent dans des campagnes enclavées.

2 Les circulations monétaires urbaines

En ville, la finance informelle prolifère et, dans un monde où l'intérêt reste un interdit, il est impossible de réguler ce marché de l'argent et les circulations monétaires deviennent vite usuraires. Les études, révèle que vendre de l'argent fait partie des stratégies de survie à l'égal de la vente de marchandises. Grâce aux archives de la Bastille, on peut comprendre, derrière la délinquance épinglée, les fonctionnements plus ordinaires de la petite finance parisienne. On fait alors connaissance avec quelques uns de ces professionnels de l'argent qui comptent de nombreuses femmes du menu peuple. Elles sont tombées dans la délinquance financière parce qu'elles demandent beaucoup et prêtent peu, parce qu'elles vendent les gages, voire les font fructifier en en louant l'usage à d'autres, ou parce qu'elles demandent des intérêts exorbitants. On croise ainsi Marie Ursule Mazerine, une veuve «revendeuse à la toilette et prêteuse sur gage» qui refuse de rendre deux montres à un marchand horloger qui les lui a confiées ainsi qu'une robe de satin doublée de taffetas flambé appartenant à la femme d'un bourgeois de Paris qui lui a laissée contre un prêt de 25 livres pour un mois avec intérêt payé d'avance alors que la robe en vaut 150 ; Marie Suzanne Peret dite Germain dite Richard qui garde les gages d'un maître émailleur et Jeanne Françoise Lefèvre, revendeuse à la toilette et femme d'un négociant accusée d'être «une prêteuse sur gage infidèle» qui a retenu des effets qui lui avaient été confiés ; la femme Lestrade qui ne prête que 36 livres sur deux robes de soie et trois jupons qui en valent 150 et qui retient en outre 3 livres 12 sols par mois d'intérêt ; Marie Magdeleine Le Fort, la femme d'un scieur de long, qui a vendu le manteau et le jupon de la

boulangère qu'elle avait acceptés en gage pour lui prêter 22 livres et tant d'autres... Ces femmes du menu peuple travaillent en liaison avec d'autres prêteurs qui, pour conduire leurs affaires, utilisent ceux qui connaissent bien quartiers et familles, c'est-à-dire les femmes. Cette économie financière a généré intermédiaires et quartiers spécialisés. A Paris, entre le boulevard St Germain et la Seine, à la hauteur d'Odéon, usuriers et prêteurs sur gage pullulent et si certaines femmes, comme les *revendeuses à la toilette*, s'occupent des affaires des aristocrates, la plupart traite avec les segments de population les plus pauvres.

Les usuriers aident également les femmes à acquérir des marchandises qu'elles revendent sur le marché et par la ville. A Paris, au XVIII^e siècle, par exemple, les femmes de la Halle leur empruntaient de quoi acheter les denrées utiles à leur petit commerce et ils leur demandaient déjà une caution solidaire. Louis-Sébastien Mercier, grand observateur de la vie parisienne raconte, dans son *Tableau de Paris*, le rituel du serment des femmes :

Les femmes qui vendent des fruits et des légumes qu'elles portent sur *l'éventaire*, les détailliers en tous genres ont besoin le plus souvent de la modique avance d'un écu de six livres pour acheter des maquereaux, des pois, des groseilles, des poires, des cerises. Le prêteur le confie, à condition qu'on lui rapportera au bout de la semaine sept livres quatre sols. Ainsi, son écu, quand il travaille, lui rapporte près de soixante livres par an, c'est-à-dire, dix fois sa valeur. Voilà le taux modéré des prêteurs à la petite semaine.

Il [l'usurier] se rend alors dans une maison écartée, dans une salle où il n'y a qu'une mauvaise tapisserie, un grabat, trois chaises et un crucifix. Là, il donne audience à soixante poissardes, revendeuses et pauvres fruitières. Puis il leur dit d'une voix composée : «Mes amies, vous voyez que je ne suis pas plus riche que vous ; voilà mes meubles, voilà le lit où je couche quand je viens à Paris ; je vous donne mon argent sur votre conscience et religion ; car je n'ai de vous aucune signature, vous le savez, je ne puis rien réclamer en justice. Je suis utile à votre commerce ; et quand je vous prodigue ma confiance, je dois avoir ma sûreté. Soyez donc toutes ici solidaires l'une pour l'autre, et jurez devant ce crucifix, l'image de notre divin Sauveur, que vous me ferez aucun tort, et que vous me rendrez fidèlement ce que je vais vous confier.»

Toutes les poissardes et fruitières lèvent la main, et jurent d'étrangler celle qui ne serait pas fidèle au paiement : des serments épouvantables se mêlent à de longs signes de croix. Alors l'adroit sycophante prend les noms, et distribue à chacune un écu de six livres, en leur disant : «Je ne gagne pas ce que vous gagnez, il s'en faut.» La cohue se dissipe, et l'anthropophage reste seul avec deux émissaires dont il règle les comptes et paie les gages.

Le rôle des usuriers a été constamment dénoncés dans l'Europe catholique, tout comme l'était d'ailleurs le crédit qui était alors interdit par l'Eglise. Pourtant, dès le Moyen âge des voix se sont élevées chez les Franciscains pour réclamer des institutions de crédit bon marché, plus aptes à aider les gens à ne pas tomber dans la pauvreté et plus respectueuse de leur dignité que la charité qui s'exerce, elle, quand la pauvreté s'est installée. Ils s'appuyaient sur une conception de la pauvreté comme risque et s'opposaient à

l'idée commune qu'elle était un état sanctifié par Dieu. Au XVIII^e siècle, des économistes, comme Turgot, allaient jusqu'à reconnaître l'utilité sociale de ces pratiques usuraires, en dépit de leur taux d'intérêt élevés, car elles ont permis à de nombreuses femmes de vivre de leur travail.

3 L'inégale capacité d'accès au marché

Il faut toutefois souligner l'inégale capacité d'accès au marché des membres de la famille car le statut juridique et les rôles imposés aux femmes leur ferment quantité d'activités : pour qu'elles puissent développer des activités entrepreneuriales, il faudrait qu'elles aient suffisamment de contrôle, ou de pouvoir, sur leurs biens et dans les prises de décisions familiales.

Dans l'Europe ancienne, le droit des femmes évoluait selon le cycle de vie et les femmes majeures, célibataires ou veuves, avaient beaucoup plus de droits que les femmes mariées dont la personne et les biens étaient soumis à l'autorité du mari. À côté de l'absence des hommes, le marché a, malgré son coût, permis d'élargir l'autonomie juridique de nombreuses femmes mariées. Ainsi, dès les 11^e et 12^e siècles, le développement rapide de grandes villes en Flandre, en Brabant et dans le pays de Liège a fait naître un droit urbain très favorable aux femmes qui est codifié au XIII^e siècle et se maintient jusqu'à la fin de l'ancien régime et qui contraste avec celui des régions plus éloignées des centres du commerce. Par ailleurs, la catégorie légale de la *femme marchande* se crée partout en Europe. La *femme marchande* est une femme qui *tient boutique*. Elle n'a pas besoin d'une autorisation préalable ; il suffit qu'elle fasse le commerce « *au vu et au su* » de son mari. Cette autorisation tacite suffit puisque le mari peut user de son droit de correction pour faire cesser la situation. Ainsi, dans la limite des actes qui se rapportent à son commerce, la femme marchande répond de tout contrat et de toute dette. Ses biens propres, ceux de la communauté mais aussi ceux du mari sont engagés par son activité comme une conséquence de la permission qu'il lui donne de faire du commerce et si elle soupçonne son mari de dissiper ses biens propres, elle peut demander au juge la séparation des biens. Or, la femme séparée de biens a dans beaucoup de coutumes pleine capacité comme si elle était veuve. Ainsi, pour les femmes, l'exercice du commerce devint, dans ces sociétés patriarcales, un moyen de conquérir des espaces de liberté.

4 La progressive exclusion des pauvres du marché

Si étudier la pauvreté dans l'Europe moderne entre les XV^e et XIX^e siècles met en relief le rôle du marché dans les stratégies de survie et dans l'émancipation des femmes, il met aussi en évidence la progressive exclusion des plus pauvres de la plupart des marchés auxquels ils avaient traditionnellement accès. Le marché des vêtements et des objets d'occasion, qui a été très important dans l'Europe moderne, est un bon exemple de cette mise à l'écart.

Avant l'arrivée de la confection bon marché au XX^e siècle, l'économie du vêtement est une économie du réemploi et non de la nouveauté. Les vêtements sont rares et précieux et ils font vivre une armée de tailleurs qui les adaptent à leurs

divers propriétaires jusqu'à complète usure. Ils ne sont ainsi jamais jetés mais toujours vendus, loués, mis en gage ou offerts. Ils animent un commerce très important qui concerne de nombreux intermédiaires : des boutiquiers, des colporteurs, des commissaires-priseurs, des prêteurs sur gage et une armée de revendeurs et de vendeuses (elles sont plus de 7000 par exemple à Paris au XVIII^e siècle). Chacune de ces figures est au carrefour de plusieurs marchés et de diverses clientèles. Si certaines relèvent de métiers reconnus et réglementés, comme les corporations, d'autres renvoient à des activités occasionnelles ou illicites voire criminelles. Il est ainsi reproché à Cartouche, le fameux bandit parisien du XVIII^e siècle, de faire vivre de ses activités 5% de la population dont un grand nombre de femmes qui transforment et revendent les objets de ses rapines. Tous ces intermédiaires participent, dans des proportions variables, des deux registres de l'officiel et de l'illicite. Ainsi, à côté des corporations et des réseaux de migrants comme, à Paris, les Auvergnats et les Juifs, les femmes et les serviteurs sont d'incontournables acteurs de ce commerce qui est lié à la petite finance et dans lequel tout le monde entre, autant comme prêteur que comme emprunteur.

La surreprésentation des femmes s'explique par les rôles sociaux qui les chargent de l'entretien de la famille ainsi que par leur exclusion de la plupart des métiers qui sont réservés aux hommes. Les archives de la justice renferment, on l'a vu, maints exemples d'hommes et de femmes ordinaires qui acceptent de prêter ou de recevoir de l'argent contre le gage d'un vêtement ou d'un petit bijou. Quelques inventaires après décès laissent également deviner une vraie activité de prêteur quand des femmes du peuple décèdent en laissant un grand nombre de créances.

Enfin, nombre de femmes survivent en utilisant leur savoir faire de couturière pour retravailler les vêtements d'occasion. Elles le font à la demande, pour des fripiers ou comme activité annexe pour gagner quelques sous et elles vont vendre les pièces ainsi produites – généralement des vêtements d'enfants – par les rues et les marchés.

Toutefois, ces multiples possibilités d'activité liées au marché se ferment progressivement dès le XVIII^e siècle. L'exclusion des plus pauvres résulte de la conjonction de trois phénomènes : la lutte des marchands établis qui veulent se débarrasser de ce petit commerce concurrent ; l'Etat qui sait saisir toutes les possibilités pour lever de nouvelles taxes et, au XIX^e siècle, l'apparition de nouvelles normes d'hygiène qui changent le regard sur l'occasion et font soupçonner les vêtements qui circulent ainsi de porter la vermine et le choléra.

L'instauration des patentes a été le premier coup porté aux nombreuses femmes qui vivaient de la retaille des vêtements en vêtements d'enfants. Un procès éclaire très bien ces transformations. Il concerne deux femmes, Marie-Denise Toutain, femme d'un charpentier et sa sœur Antoinette Toutain. Elles sont toutes deux inculpées pour avoir vendu sans patente des vêtements à la foire de Meaux, le lundi 16 mai 1796. Le jugement rendu met en évidence la volonté de les exclure du marché et le lien qu'elles entretiennent avec le commerce officiel car, outre les menus vêtements d'enfants qu'elles ont confectionnés dans de vieux habits, elles vendent aussi les marchandises que leur a confiées une marchande fripière.

Devant la justice, elles invoquent leur pauvreté, leurs charges de famille et le fait que leur commerce est si modeste qu'elles ne pensaient pas devoir payer patente. L'avocat commis à les défendre conclut sa plaidoirie en soulignant combien ces pratiques sont répandues car, dit-il, « les femmes Moreau et fille Toutain sont comme beaucoup de citoyennes de toutes les communes de la République qui, comme elles, fabriquent des hardes d'enfants avec de vieux linges qu'elles se procurent, hors d'état de payer la moindre patente, le fonds de commerce de la plupart d'entre elles n'équivalant pas au prix de la plus petite patente... ». Ces femmes sont victimes de la volonté du législateur de réglementer le commerce et plus encore de la lutte entre commerçants.

Ce phénomène d'exclusion est d'ailleurs général et Louis Sébastien Mercier dénonce les saisies qui se multiplient pour discipliner ces pratiques :

Rien de plus fréquent, et rien qui déshonore plus notre législation. On voit souvent un commissaire avec des huissiers, courant après un vendeur de hardes, ou après un petit quincaillier qui promène une boutique portative. [...]

On dépouille publiquement une femme qui porte sur son dos et sur sa tête une quarantaine de paires de culottes. On saisit ses nippes au nom de la majestueuse communauté des fripiers [...] on arrête un homme en veste qui porte quelque chose enveloppé sous son manteau. Que saisit-on ? Des souliers neufs que le malheureux avait caché dans un torchon. Les souliers sont enlevés par ordonnance, cette vente devenant attentatoire à la cordonnerie parisienne.

Ces exemples montrent à nouveau toute l'importance du marché dans les stratégies de survie. Ils soulignent que tout le monde était alors plus ou moins marchand, mais que cet accès au marché était en train de disparaître. Parallèlement, les femmes sont progressivement exclues des marchés alimentaires pour raisons d'hygiène des produits ; une hygiène qui exige des capitaux que les fermières qui vivent des produits de la basse cour et du petit bétail ne peuvent réunir. De la même manière, le colportage qui liait, à travers la migration, de pauvres hères à des marchands installés et qui a fait vivre des villages entiers situés dans des régions excentrées, dans le Cotentin, dans les Alpes, les Pyrénées etc., a, dans le même temps, périclité et l'instauration des patentes est, avec le désenclavement des villes, un des éléments de leur disparition.

Aujourd'hui, on assiste dans les pays développés à une volonté des populations de se réapproprier le marché et aux luttes qu'à nouveaux les marchands installés leur livre pour leur en fermer l'accès ou pour en empêcher le développement. Trois phénomènes sont de plus en plus visibles : la multiplication des vide-greniers sur tout le territoire, et plus particulièrement en grande banlieue, où les plus démunis viennent se fournir ; ce mouvement est vigoureusement combattu par les professionnels auxquels ils font concurrence. Le succès d'ebay et des divers sites de ventes aux enchères sur Internet qui voient de plus en plus de particulier s'approprier ces nouveaux marchés ajoutant à leur travail ordinaire ou à leurs revenus sociaux, une petite activité de revente ou d'achat et revente sur Internet et, enfin, le développement du micro crédit qui permet aux laissés pour compte du système bancaire d'acquiescer les capitaux indispensables pour créer

une petite activité entrepreneuriale et marchande et qui aurait été bien utile pour aider les femmes à s'adapter, au XVIII^e siècle, aux nouvelles normes du marché et des produits.

Références

- L'Economie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle, Paris, Gallimard, 2008.
Alternative Exchanges: Second-Hand Circulations from the Sixteenth Century to The Present, L. Fontaine (éd.), Oxford, Berghahn, 2008.